

Alors, sur motion de Mr. *Planté*, secondé par Mr. *Berthelot*,
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lundi, 17^{me} Mars, 1800.

LA Chambre s'est assemblée à l'heure usitée.
Mr. *Planté* a proposé, secondé par Mr. *Menut*, que la Chambre
s'ajourne.

La Chambre s'est divisée sur la question, et les noms ont été pris
comme suit :

Pour

Messieurs *Paquet, Menut, Martineau, Taché, Durocher, Berthelot,*
De Rocheblave, Planté, Bedard et Dumas.

Contre

Messieurs *Bernier, Black, T. Coffin, De Bonne, le Solliciteur Général,*
Grant, Huot, Cuthbert et Craigie.

Et y ayant une majorité pour l'affirmative,
La Chambre s'est ajournée en conséquence.

Mardi, 18^e Mars, 1800.

MR. *Planté*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport,
qu'ils avoient présenté l'Adresse votée par cette Chambre, à son
Excellence le Lieutenant Gouverneur, le 15^e courant, et qu'il lui avoit
plu faire la réponse suivante :

MESSIEURS,

JE trouve nécessaire de vous informer, au sujet de la présente adresse,
que toutes les procédures en vertu de la commission qui fut émanée, le
29^e Décembre, 1787, compris toutes les demandes et prétentions tou-
chant les biens possédés par le ci-devant ordre Religieux des Jesuites
dans cette Province, ainsi que l'humble Adresse de la Chambre d'As-
semblée